



REPUBLIQUE DU BENIN

DEBAT GENERAL DE LA 77^{ème} SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES

Allocution de
Monsieur Patrice TALON,
Président de la République du Bénin

prononcée par Monsieur Marc Hermanne ARABA
Ambassadeur, Représentant Permanent du Bénin
auprès de l'Organisation des Nations Unies

New York, le*26 septembre 2022*.....

- *Monsieur le Président de la soixante-dix-septième session de l'Assemblée Générale,*
- *Mesdames et Messieurs les Chefs d'État et de Gouvernement,*
- *Monsieur le Secrétaire Général,*
- *Excellences, Mesdames et Messieurs les Chefs des délégations,*
- *Distingués Délégués,*

Il m'échoit le privilège et l'insigne honneur, au nom de Monsieur Patrice TALON, Président de la République du Bénin, empêché, de délivrer, l'allocution dont la teneur suit :

Citation :

« Je voudrais, à l'entame de mon propos, vous adresser, *Monsieur le Président*, mes chaleureuses félicitations pour votre brillante élection à la présidence de cette 77^{ème} session ordinaire de l'Assemblée générale.

Je voudrais également adresser mes félicitations à votre prédécesseur, *S.E.M. Abdullah SHAHID* et à son équipe, pour le travail remarquable accompli, avec compétence et dévouement, pendant leur mandat et qui mérite d'être salué.

Je rends enfin un hommage appuyé au Secrétaire général, *S.E.M. António GUTERRES*, avec toute mon appréciation pour les efforts louables qu'il ne cesse de déployer, aux côtés des Membres, pour la réalisation des nobles objectifs de notre Organisation commune.

- *Monsieur le Président,*
- *Excellences, Mesdames et Messieurs,*

Le thème autour duquel nous nous réunissons cette année "*Un moment décisif : des solutions transformatrices à des défis interdépendants*", constitue un appel pressant à l'action.

En effet, la présente session se tient dans un contexte international difficile, marqué par les conséquences conjuguées de la pandémie de la COVID-19 et de la guerre en Ukraine, avec leurs impacts économiques, politiques et sociaux sur le monde entier.

En matière de paix et sécurité, premier pilier de l'action des Nations Unies et au plan global, une action de notre part, de l'avis de ma délégation et conformément à la position clairement exprimée par l'Union Africaine, appelle « au respect impératif du droit international, de l'intégrité territoriale et de la

souveraineté nationale de l'Ukraine». Aussi, exhortons-nous instamment les parties en conflit à l'instauration immédiate d'un cessez le feu et à l'ouverture sans délai de négociations politiques afin de préserver le monde des conséquences d'un conflit planétaire.

Au plan régional, en l'occurrence dans la zone de l'Afrique de l'Ouest à laquelle appartient le Bénin, la paix et la sécurité sont menacées par les effets conjugués de la menace terroriste, d'une part et de celle de la piraterie maritime, d'autre part qui constituent des entraves majeures à la libre circulation des personnes et des biens ainsi qu'au développement des nations concernées. Ces obstacles, loin d'être des problématiques purement régionales, constituent une menace globale et appellent une réponse immédiate, cohérente et intégrée de la communauté des Nations.

- *Monsieur le Président,*
- *Excellences, Mesdames et Messieurs,*

En matière de développement, deuxième pilier de l'action des Nations Unies, le temps n'est plus au diagnostic puisque nous sommes déjà doté du programme de développement durable à l'horizon 2030, l'« Agenda 2030 », dont les articulations nous offrent un véritable plan d'action pour l'humanité, la planète, dans l'immédiat et pour la postérité, dans une démarche plus prospective.

Consciente de ses responsabilités propres, l'Afrique, à travers la formulation et le lancement d'une vision transformatrice pour le continent: « l'Afrique que nous voulons », incarnée par l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, s'est résolument engagée en faveur de son intégration économique et de l'accélération de son industrialisation, avec valeur ajoutée et une intégration accrue dans les chaînes de valeur mondiales.

C'est dire que la problématique du développement de l'Afrique, en tant qu'une des huit (8) grandes priorités des Nations Unies, doit continuer de faire l'objet de réflexions fécondes, comme cela a été le cas, en juillet dernier, lors du Dialogue de haut niveau sur l'Afrique, organisé conjointement par l'Assemblée générale et le Conseil Economique et Social.

Il urge toutefois, en cette décennie d'action, que des actions concrètes et hardies accompagnent les réflexions afin que des solutions soient apportées aux préoccupations qui sont celles du continent africain.

Le Bénin, pour sa part, s'est résolument engagé pour assurer à tous, un minimum social commun, en s'investissant sans relâche en faveur de la satisfaction des besoins vitaux de tous ses citoyens que sont: se vêtir décentement, se nourrir convenablement, se loger dignement, se soigner correctement et s'instruire de façon idoine.

A cette fin et en sus de réformes courageuses en matière de bonne gouvernance et de mobilisation optimale des ressources financières internes, le Gouvernement du Bénin s'investit à trouver des sources novatrices de mobilisation des fonds nécessaires à son développement, à travers l'émission avec succès d'Euro bonds spécial « Objectifs de Développement Durable (ODD) », par exemple.

Il urge qu'un soutien robuste et approprié soit apporté à nos pays, en appui aux efforts consentis par eux-mêmes, afin de consolider et de pérenniser les acquis engrangés, d'une part et de relever efficacement les défis encore pendant, d'autre part.

- ***Monsieur le Président,***
- ***Excellences, Mesdames et Messieurs,***

Le développement, lorsqu'il se veut durable, suppose en plus de ses composantes économique et sociale, un volet environnemental sans lequel, il ne saurait être.

C'est pourquoi, il est plus que jamais temps de poursuivre nos efforts conjugués pour faire face de façon idoine à la problématique des changements climatiques qui constituent une véritable menace existentielle pour le Bénin, du fait des effets conjugués: **(i)** de la désertification, au nord, **(ii)** de l'érosion côtière et de la salinisation continue des eaux douces, au sud et **(iii)** du dérèglement de plus en plus accentué du cycle des saisons, sur l'ensemble du territoire national.

Dans ce contexte, le Bénin fonde de grands espoirs sur la COP 27 qui aura lieu en novembre prochain à Sharm El Sheikh en Egypte et en appelle à l'ensemble de la Communauté des Nations pour des discussions fructueuses et des résultats, à la taille des enjeux et susceptibles de restaurer l'espoir.

- ***Monsieur le Président,***
- ***Excellences, Mesdames et Messieurs,***

En ce qui concerne la promotion et la protection des Droits de l'Homme, le Bénin, sur le plan international et à la faveur du début, cette année, de son mandat en qualité de membre du Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies, apporte et continuera d'apporter sa contribution pour promouvoir et faciliter activement toutes les initiatives concourant à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) qui constitue le moyen le plus concret et le plus sûr de garantir le respect des droits de la personne humaine.

Au plan national, le Bénin, entre autres actions, s'investit dans la mobilisation, à travers différentes stratégies, des ressources devant permettre aux populations les plus vulnérables d'avoir accès à : **(i)** un système alimentaire adéquat, **(ii)** une éducation de qualité, **(iii)** des soins de santé qui protègent les plus démunis, **(iv)** l'eau potable, **(v)** l'énergie électrique et les énergies propres, etc.

- ***Monsieur le Président,***
- ***Excellences, Mesdames et Messieurs,***

Face aux multiples défis qui nous interpellent, l'heure est, plus que jamais, à la nécessité de la préservation, voire du renforcement d'un multilatéralisme, véritablement inclusif et fondé sur des règles équitables et valables pour tous, comme creuset de réflexion et d'actions pour y apporter des solutions viables et globales.

Dans ce cadre, le Bénin apporte tout son soutien aux initiatives diplomatiques en cours, au sein des Nations Unies, afin de trouver des solutions pacifiques, durables et équitables :

1. à la question de la création d'un État palestinien viable doté des attributs de la pleine souveraineté internationale et vivant dans une coexistence pacifique avec l'État d'Israël ;
2. aux efforts pour trouver une solution définitive à la question du Sahara Occidental, en capitalisant les acquis du processus politique, tenu sous les auspices du Secrétaire général des Nations Unies, qui vise à parvenir à une solution de compromis, dans le cadre de la mise en œuvre des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité ;
3. à la question du blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba, sur laquelle le Bénin s'associe aux déclarations des sommets pertinents de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes, d'une part, ainsi qu'à la résolution adoptée par la 35^{ème} session ordinaire de l'Union Africaine tenue en février 2022 à Addis-Abeba, d'autre part, pour en appeler à la nécessité de mettre fin au dit blocus, au nom de la promotion de la paix et du développement.

Mieux, nous appelons de nos vœux la normalisation des relations entre Cuba et les États-Unis d'Amérique, qui sont deux partenaires chers au Bénin.

- ***Monsieur le Président,***
- ***Excellences, Mesdames et Messieurs,***

Comme l'a souligné le Secrétaire général dans son rapport intitulé « Notre Programme Commun », l'histoire ancienne et récente de l'humanité démontre à souhait qu'elle est capable de grandes choses lorsqu'elle agit unie et il est plus que jamais question pour l'humanité de faire un choix fatidique entre :

- rester passifs et favoriser la poursuite du délitement en cours, et ;
- agir résolument pour bâtir un avenir meilleur, plus vert et plus sûr.

Je demeure convaincu que nous entendrons la voix de la raison en faveur de l'action pour un monde meilleur.

Le thème de la présente session prend toute sa valeur puisque, à un moment justement qualifié de «décisif», il nous convie à trouver des «solutions transformatrices», face à «des défis interdépendants».

Ceci n'est possible que sous réserve de partenariats multidimensionnels impliquant gouvernements, organisations multilatérales, secteur privé et société civile, avec comme objectif commun, dans un esprit de responsabilité partagée, des actions hardies pour la mise en œuvre diligente des accords existants, notamment l'atteinte effective des Objectifs de Développement Durable.

C'est donc sur cet appel à l'action responsable et avec foi en notre capacité à œuvrer conjointement à relever les défis qui nous interpellent que je souhaite plein succès aux travaux de la 77^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies, en vous assurant de la disponibilité de ma délégation à ne ménager aucun effort pour donner suite, conjointement avec les membres, aux engagements pris dans le cadre de l'atteinte des Objectifs de Développement Durable à l'horizon 2030.

Vive la coopération multilatérale,
plus solide, plus inclusive et plus cohérente,
au service du développement durable !

Je vous remercie de votre aimable attention »

Fin de citation